



CHARTRE D'ENGAGEMENT MORAL RECIPROQUE

Vous êtes participante au programme de l'AmCham France, « Women Coding for Success ». Ceci est la charte qui exprime nos valeurs et notre engagement moral réciproque : ce que l'association vous doit, ce que vous devez à l'association, à ses intervenants, et aux autres participantes.

AmCham s'engage à :

- Vous **faire bénéficiaire**, pour une durée de 11 semaines (23 mars 2019 au 29 juin 2019), d'un programme de formation, et d'une assistance de recherche de stage en entreprise.
- Vous **transmettre** le calendrier et le programme de la formation, et par la suite toute éventuelle modification à prévoir au moins une semaine à l'avance.
- **Garder** la confidentialité de vos informations d'ordre personnel, et rechercher votre permission et/ou votre participation directe lorsque le partage d'informations neutres peut être utile pour les fins d'évaluation du fonctionnement du programme.
- **Prendre en considération** vos suggestions d'amélioration du fonctionnement du programme, lesquelles sont bienvenues.
- Vous traiter avec **respect et bienveillance**.

En tant que participante au programme Women Coding for Success, vous vous engagez à l'égard de l'Association à :

- **Devenir** membre de notre page Facebook et de Slack, et participer activement à l'animation du groupe pendant toute la durée de la formation.
- **Participer** avec assiduité aux réunions d'information, actions de formation, ateliers et réunions d'accompagnement proposées par l'Association, et aux activités spéciales auxquelles vous vous serez inscrite, en respectant toujours les horaires annoncés.
- **Etre attentive** aux communications administratives et aux consignes qui vous seront adressées et vous manifester en temps utile lorsque votre réponse est demandée.
- **Faire un point** régulier avec vos instructeurs et mentors, pour partager et considérer l'évolution de votre formation.
- **Prévenir** en cas d'**indisponibilité** (48 heures avant le rendez-vous en question) - *pour les cours et événements en envoyant un message à giulia.buttini@amchamfrance.org avec en copie raphael.moraglia@skillogs.com et gayle@ggorvettconsulting.com. Seulement trois absences signalées en avance sont acceptées pour obtenir le certificat et rester éligible pour recevoir l'aide pour les stages à la fin du programme.*
- **Donner** un retour à l'Association sur ce que votre participation vous apporte, concernant par exemple le développement de compétences, les opportunités, et le réseau...
- **Faire** le cas échéant des suggestions d'amélioration du fonctionnement du programme.



- **Coopérer** avec les différents partenaires, intervenants et bénévoles qui participent aux activités de l'Association.
- **Veiller** au respect des intervenants et des autres participantes, en soignant votre communication verbale et non verbale, en tâchant de ne pas prendre les choses personnellement, en ayant de la considération pour chacun et pour chacune, et en respectant les horaires des cours.
- **Vérifier** le lieu de chaque cours la veille pour éviter des problèmes de transport éventuels.
- **Fournir** à l'Association une photo et une courte biographie concernant votre parcours pour les besoins de la communication autour du programme Women Coding for Success. L'Association s'engage à ne pas utiliser ces informations sans vous avoir informée préalablement.

Un cadre de bienveillance et de respect mutuel entre les participantes et avec les intervenants de l'Association est nécessaire pour tous. C'est ainsi qu'**ensemble, nous protégeons le bon déroulement des activités**, garantissant :

- un environnement optimal pour le développement des participantes
- les efforts dévoués et continus des intervenants salariés et bénévoles

Les ateliers de formation sont proposés aussi dans le but de favoriser ce cadre, cette bonne entente, l'entraide, la coopération et le respect entre toutes les personnes impliquées dans Women Coding for Success.

Dans le cas où l'un des engagements ci-dessus n'est pas respecté, un entretien avec la participante peut être organisé par les dirigeants du programme Women Coding for Success. Un troisième manquement à son engagement par une participante sera considéré cause suffisante pour l'exclusion du programme.

La participante pourra à tout moment mettre fin à sa participation au programme par simple courrier.

Charte d'Engagement moral réciproque

A compléter

Je, soussignée, (NOM et prénom) déclare adhérer aux articles de cette Charte et m'engage à les respecter tout au long de ma participation au programme Women Coding for Success.

Date et lieu :

Signature :

Contre-signature de l'association Women Coding for Success :